

Avis de constitution

SOCIETE « AC VISION SERVICES »

Siège Abidjan Cocody Riviera M'Badon non loin du terminus du bus 78 ; Lot 427 ; Ilot 53 ; 26 BPM 173
Abidjan 26, Lot 427, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AC VISION SERVICES »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en COTE D'IVOIRE :

- Commerce général

- Sécurité des biens et des personnes

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera M'Badon non loin du terminus du bus 78 ; Lot 427 ; Ilot 53 ; 26 BPM 173
Abidjan 26, Lot 427, Ilot 53

Dirigeant(s) M GNAPOU NY MARC ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05882 du 26/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73634/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

